TRANSPORTS AÉRIENS
Le retraité
n° 545 Août 2018
Union Syndicale cgt des Retraités d'Air France / Syndicat CGT Air France / Syndicat UGICT/CGT Air France

ÉDITORIAL

Congrès de Saint Malo

Des pistes pour nous renforcer

Avec la perspective d'une nouvelle réforme des retraites, la défense des intérêts des retraité(e) s est au cœur de la rentrée sociale.

Notre congrès s'est penché sur la situation de notre Union Syndicale en vue de nous préparer à cette bataille majeure.

Notre syndicat USRAF CGT est constitué de 8 sections distinctes formées sur la base de l'implantation géographique de leurs adhérents. Ces sections ont des poids extrêmement différents, cela va d'à peine 10 adhérents à presque 100. Les périmètres géographiques sont aussi très dissemblables, par exemple si l'on compare la section de Paris et celle du Sud-Ouest. Une autre réalité les différencie de façon importante par rapport à leur capacité de fonctionnement, c'est leur centre géographique, en quelque sorte, le centre de gravité de la section, l'endroit où se réunissent principalement les adhérents et d'où la section est en général dirigée. C'est le cas en particulier de Toulouse, Orly, Roissy ou Marseille, qui ont, entre autres caractéristiques, d'être et d'avoir été des lieux d'activité importants de la compagnie et d'être toujours des lieux où se trouvent encore les actifs adhérents du syndicat CGT des actifs. Certaines sections bénéficient d'un pôle secondaire d'attraction pour leurs adhérents syndiqués, c'est le cas de Nice et Bordeaux pour les sections Sud-Est et Sud-Ouest. D'autres sections, en particulier Bretagne et Centre, sont des sections de grands périmètres géographiques sans pour autant avoir un centre bien distinct. Rappelons que pour une section comme la Bretagne qui inclut également Pays de Loire, Vendée, etc., il n'existe, mis à part Nantes, aucun aéroport important sur lequel on trouve une section CGT d'actifs. Cette situation rend les possibilités de réunions difficiles, mais pas impossibles. En Bretagne, par exemple, nous arrivons à nous rencontrer au moins 2 fois par an autour d'un repas fraternel précédé d'une réunion des syndiqués. Bien sûr nous évoquons les sujets principaux qui nous touchent, ceux qui nous lient encore à l'entreprise, la mutuelle, éventuellement les GP et la situation d'AF ou du syndicat général. Nous parlons bien sûr du contexte général, du blocage des pensions, de l'augmentation de la CSG, de la dégradation des offres de santé dans la région. Mais justement sur ces derniers sujets, nous nous sentons démunis par rapport aux besoins de ripostes qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre face à cette offensive, sans précédent, du libéralisme sauvage dans lequel gouvernement et patronat nous entraînent. Il y a bien sûr les UL et les USR qui nous permettent de nous retrouver avec d'autres retraités pour exprimer notre colère, mais il est clair que cela reste insuffisant et c'est une frustration pour beaucoup que de ne pas partager et lutter comme ils le faisaient lorsqu'ils étaient encore en activité. Lors de ce congrès nous avons eu une approche qui pourrait partiellement combler cette insatisfaction : les rencontres entre retraités de la branche : RATP, ADP, etc. Voilà une perspective qui nous permettrait de nous sentir plus forts et moins isolés. C'est une démarche que nous allons creuser en participant au congrès de l'USR RATP en octobre et qui devrait pouvoir déboucher sur des moyens de lutte en rapport avec notre statut de retraités.

Pour les mois qui viennent l'USRAF travaille plus encore sur les voies et moyens de la prise de conscience des retraités et sur leur participation aux prochaines initiatives qui se préparent :

- Le 3 octobre dépôt des pétitions accompagnées par des retraités mandatés venant de toute la France.
- Le 9 octobre, journée de mobilisation décentralisée.
- Les assemblées d'informations locales dans les USR qui se dérouleront entre le 17 et 28 septembre.

Willy Titeca
De la section Bretagne

Intervention de notre camarade Alain Laporte

Chargé de la vie syndicale au sein de l'*Union Confédérale des Retraités CGT*

Au nom de l'Union Confédérale des retraités, je vous remercie pour votre invitation à votre congres, participer à celui-ci, tout comme aller à la rencontre de nos organisations de retraités, constitue une démarche nécessaire pour échanger, comprendre et appréhender les problématiques qui se posent à nos adhérents et plus largement aux retraités tant ils sont malmenés dans la période.

Notre syndicalisme retraité, même s'il est fait d'expériences diverses, souvent très riches d'enseignements, reste, il faut le reconnaître, très jeune.

Dans la même période, le combat que nous menons se trouve percuté par une situation que nous n'avons jamais connue. Le monde, la société évoluent, les politiques menées ne font qu'accentuer la difficulté de vie des retraités et veuves dans le pays.

Dans la période, un certain nombre de questions nous sont posées sur ce qu'est le syndicalisme retraité d'aujourd'hui.

Il ne s'agit pas d'un syndicalisme d'appoint, il est pour nous bien question d'un syndicalisme revendicatif à part entière, ce qui nous différencie d'ailleurs de bien d'autres organisations de retraités.

Notre engagement syndical constitue une richesse qui doit servir aux retraités plus jeunes mais en aucun cas leur être imposé.

Tout simplement parce que les luttes que nous avons menées l'étaient dans des circonstances bien différentes que celles que nous connaissons aujourd'hui, « c'est bien de cela qu'il faut tenir compte ».

Notre syndicalisme retraité porte les aspirations à changer la société, au moment où l'allongement de la durée de vie a augmenté. Il nous faut donc créer les conditions pour bien vieillir, gagner des droits nouveaux, des pensions réévaluées.

Les gouvernements successifs ne nous proposent ou plutôt nous imposent que l'accroissement de l'austérité et la baisse du niveau des pensions par le relèvement du taux de la CSG.

Ce relèvement au-delà d'engager une baisse de nos pensions, vient en même temps porter un coup important à notre système de protection sociale en modifiant le mode de financement de la cotisation par l'impôt

Macron en annonçant demain au congrès de la mutualité son projet de zéro reste à charge confirme ces objectifs en préparant la reforme de la sécurité sociale.

Dans ce domaine, les différents gouvernements successifs depuis maintenant quelques années ont au moins un point en commun, celui d'ignorer les 16 millions de retraités quand il s'agit de revaloriser leurs pensions.

Les retraités sont sommés de participer à une solidarité in-

tergénérationnelle curieusement inversée puisque dans un système par répartition, l'activité finance les pensions et non l'inverse.

Cette mesure que nous avons dénoncée dans nos expressions et qui tend à opposer les générations entre elles revêt différents aspects, celui du mépris, de l'indécence, du mensonge.

Expliquer à la Nation via la presse asservie que les retraités sont des privilégiés, cacher que cette hausse de la CSG s'applique non pas à la pension, mais au revenu fiscal de référence, qu'elle serait calculée non pas sur le net de la pension, mais sur la pension brute. Cette démarche est tout simplement malhonnête.

Qualifier les retraités qui constatent une baisse de leur pension, de râleurs alors qu'il s'agit d'une colère, est tout aussi irrespectueux.

Ne pas avoir de ministre de tutelle pour les retraités tout en nous faisant croire que la ministre de la Santé, avec Madame Buzin, remplirait ce rôle s'avère très limite.

Ce qui confirme le manque de volonté politique à traiter les questions qui intéressent les retraité(e)s, les veuves et les veufs.

Les retraités sont considérés comme de vulgaires tirelires ou comme un coût pour la société. Ils ne sont en tout cas pas considérés à leur juste valeur. En effet, la place et l'apport des aînés qui représentent 24 % de la population de notre pays, il conviendrait de s'en préoccuper, et cela au-delà des questions qui concernent l'autonomie.

Ce qui est sûr chez les retraités, c'est qu'il n'y a pas de parachutes dorés, mais des pensions gagnées juste fruit de leur travail. Il est certainement important d'avoir en tête quelques réalités sur le montant des retraites en France soit 1 378 €pour un net de 1 283 € avec un écart de - 39 % pour les femmes.

Les craintes formulées à l'égard de la réforme des retraites viennent aujourd'hui de confirmer au travers d'une note du haut-commissariat en charge du sujet qui s'interroge sur le bien fondé du droit des veuves a percevoir une partie de la pension de leur mari décédé en clair c'est la suppression de la réversion qui constitue le seul revenu pour prés d'un million de veuves.

C'est 4 millions de retraités qui sont en situation de non-imposition, cela donne tout de même une idée du montant de leurs pensions, sans oublier que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté.

Alors évidemment, on nous rétorque que d'autres retraités ont des retraites plus confortables. Pour notre part, nous n'avons jamais nié cette réalité, mais nous rappelons qu'au terme d'une vie de travail, des qualifications sont acquises, ce qui permet d'avoir une meilleure retraite sans que cela ne soit indécent.

Cette obsession à désigner une partie des retraités comme des nantis relève d'une vilaine manœuvre politicienne.

Les journées d'action et de mobilisation des retraités dans l'ensemble des départements avec le 28 septembre 2017, 120 points de rassemblement regroupant 77 000 retraités.

Pour le 15 mars dernier, 176 rassemblements et près de 200 000 participants ont permis aux retraités d'exprimer leur exaspération et un grand sentiment d'injustice et cela bien au-delà de nos adhérents. Nous allons poursuivre notre démarche en interpellant une nouvelle fois les députés. Même si certains camarades semblent douter de l'efficacité de les rencontrer à nouveau.

Ce que nous proposons, c'est de créer les conditions d'une réelle mobilisation des retraités dans les circonscriptions, avec l'exigence que soit prise en compte notre demande d'une loi de finances rectificative.

En clair, nous voulons aller chercher avec eux, une réparation à l'injustice qui a fait et fait toujours leur colère.

Nous contestons et nous proposons, comme le dit Philippe Martinez « plutôt que de globaliser et de donner un mot d'ordre, nous devons faire du cousu main ».

Toute cette démarche a fait l'objet de propositions lors de la rencontre de l'intersyndicale des 9 organisations et associations lors de la rencontre du 11 avril, à savoir : une campagne de signatures pour exiger une loi de finances rectificative annulant la hausse de la CSG, la fin du gel des pensions pour préparer et mobiliser les retraités au travers de la nouvelle journée d'action spécifique du 14 juin.

En même temps le président Macron a affirmé « ne pas être

contre » la proposition de sa ministre de la Santé de supprimer un jour férié au titre de la solidarité, pour financer les risques de perte d'autonomie. Une solidarité à sens unique qui en dit long sur l'objectif du président…

Cela ressemble à une mauvaise blague. La hausse de la CSG a été imposée pour compenser la suppression des cotisations chômage et maladie prélevées sur les salaires et permettre soi-disant une augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

Voilà que ce même gouvernement demande aux salariés de travailler un jour férié sans rémunération supplémentaire, donc gratuitement, pour aider les personnes âgées en situation de dépendance.

Solidarité des salariés et des retraités vers… Les plus riches :

Dans un cas, la hausse de la CSG, comme dans l'autre, la suppression d'un jour férié, il s'agit pour le président Macron d'éviter de solliciter le patronat et les plus riches. Rappelons qu'il a supprimé l'ISF et réduit l'imposition sur les revenus financiers du capital, privant l'État de près de 5 milliards de recettes. De plus les salariés contribuent déjà massivement, à leur insu, à la « solidarité » envers les plus riches. Aujourd'hui ils consacrent 26 journées de travail par an à la rémunération des actionnaires, contre 10 jours dans les années 80 !

Selon le président ces « libéralités » dont ont bénéficié les grandes fortunes favoriseraient l'investissement.

En réalité elles ont pour l'essentiel grossi les fortunes, enrichi des actionnaires déjà très riches et alimenté la spéculation et l'évasion fiscale, aux dépens de notre économie.

De Hollande à Macron, une pluie de cadeaux :

Les cadeaux aux grandes entreprises s'élèvent au total à 73 milliards d'euros :
- 35 Mds d'exonérations de cotisations sociales,
- 27 Mds de crédit « impôt compétitivité emplois »,
- 6 Mds de crédit « impôt recherche »
- 5 Mds rendus aux très riches avec la suppression de l'impôt sur la fortune.

La CGT propose qu'une partie de ces sommes, 14 %, financent la prise en charge de la perte d'autonomie, quelque soit l'âge, ceci dans la branche maladie de la Sécurité sociale

Cette proposition de la CGT est juste et réaliste car la suppression d'un deuxième jour férié ne rapporterait que 2 Mds d'euros supplémentaires, alors qu'il faudrait 10 Mds d'euros par an pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées fragilisées.

Une proposition qu'il faut soutenir, au risque de voir se multiplier les mesures de « solidarité » entre ceux qui n'ont pas les moyens pour exonérer les autres.

Après la hausse de la CSG, la journée de solidarité supplémentaire, n'en doutons pas, les retraités seront soumis à de nouvelles ponctions sur leurs pensions.

Le 14 juin, peut être un nouveau terrain de convergence entre actifs et retraités : rejeter la hausse de la CSG et le deuxième jour férié travaillé, et pourquoi pas la 5e semaine de congés payés comme l'avait d'ailleurs mis en avant Dominique Villepin, alors 1er ministre. Pour imposer la contribution des plus riches et du patronat à l'amélioration des conditions de vie des anciens et des salariés. Le 14 juin, des manifestations à l'appel de 9 organisations de retraités se dérouleront dans toutes les villes du pays. Une vraie journée de solidarité.

Nous savons tous, qu'avec la plupart des retraités, il nous faut travailler en local sur les lieux de vie de ceux-ci. De plus en plus souvent, le départ à la retraite se conjugue avec un changement de résidence et surtout d une perte de lien avec l'entreprise.

Les retraité(e)s ne sont plus dans les entreprises, le lieu où s'exercent les pressions est devenu celui du lieu de vie.

Ceux-ci passent d'un temps contraint par le travail à un temps libre avec une cassure du lien social lié à l'entreprise et aussi au militantisme qui est essentiellement lié au travail.

Nous savons aussi que dans bien des localités, il existe des associations de retraités et bien souvent la CGT est inexistante ou peu présente.

Notre structuration est-elle adaptée à cette démarche. ? il est très clair pourtant que le résultat de nos luttes spécifiques dépendra pour une grande partie de l état de notre organisation.

Il n'est pas dans mes propos d'opposer les sections profes-

sionnelles et interprofessionnelles, mais au contraire de travailler à une réelle complémentarité.

En même temps, quand il s'agit d'aborder la question de la continuité syndicale il nous faut garder à l'esprit que la première question qui se pose est bien de faire avancer l'idée de rester syndiqué à la retraite pour avoir une activité militante et revendicative.

Cette question est d'ailleurs posée conjointement et en convergence dans le syndicat celui-ci constituant statutairement la base de rattachement des sections de retraités.

L'organisation de l'activité syndicale au plus près des lieux de vie dans les sections professionnelles et multi professionnelles, les UL, les UD, doit permettre de construire et d'élaborer les revendications à partir des besoins exprimés par l'ensemble des retraités sur le territoire.

Les sections professionnelles intégrées pleinement dans leurs syndicats, se trouvent naturellement à l'intersection de cette exigence de complémentarité entre le champ professionnel et territorial.

C'est un enjeu fondamental pour toute la CGT que de coordonner l'activité syndicale de nos différentes structures pour trouver unité, cohérence, solidarité de classe, principes essentiels pour élever le rapport de forces à un niveau justifié par les attaques incessantes.

Chez les retraités, cela doit nous conduire à décloisonner l'activité afin de faire vivre en synergie les sections avec le ULSR et les ULSR pour faire avancer nos revendications ainsi que la syndicalisation.

Cela passera inéluctablement par l'élévation du rapport de force et donc par la mise en commun de nos expériences et de notre potentiel militant et bien sûr de nos savoirs faire.

Cette démarche vaut aussi pour l'élargissement de notre rapport de forces au-delà de notre territoire national, d'autant que le défi démographique nous est posé dans toute l'Europe, cela exige une autre répartition des richesses et d'autres financements.

C'est dans cette perspective que l'UCR s'implique et s'impliquera dans la FERPA pour créer les conditions d'une action coordonnée à l'échelle européenne.

Le prochain congrès de la FERPA qui verra l'UCR CGT siéger au bureau nous donnera, nous l'espérons, les possibilités de réussite.

En effet, si le développement des luttes nationales est indispensable aujourd'hui face aux mêmes attaques du capital, nous avons besoin de ripostes plus larges pour construire une Europe sociale qui réponde enfin aux besoins des citoyens.

Vos débats de ces deux jours s'inscrivent totalement dans la démarche que nous voulons mettre en œuvre.

Merci.

12e Congrès de l'USRAF CGT Saint Malo 5/8 juin 2018

Document d'orientations

Notre 12e congrès se déroule dans un contexte international rendu dangereux par de multiples affrontements aigus au Proche Orient et de la poursuite d'une profonde remise en cause du contrat social en France avec l'élection de Macron qui a initié une révolution conservatrice remettant en cause le service public au profit du capital ce qui aggrave les inégalités sociales.

1. LA SITUATION INTERNATIONALE :

La conjoncture internationale est caractérisée par de nouvelles tensions qui viennent s'ajouter au conflit israélo-palestinien. Les risques accrus de confrontations entre blocs, les tensions, la déstabilisation et les dégradations sociales qu'elles entrainent sur l'ensemble des continents, favorisent les politiques sécuritaires et la montée des idées d'extrême droite. Cette situation nous amène à réaffirmer la priorité de notre engagement pour la Paix.

2. EN FRANCE :

A l'issue d'un quinquennat présidentiel caractérisé par les trahisons, les renoncements, la soumission à la « finance », aux diktat du MEDEF, la répression toute particulière à l'égard de militants de la CGT, le nouveau gouvernement poursuit la politique engagée par ses prédécesseurs en accélérant l'intégration Européenne sans état d'âme, appelant à encore plus de rigueur, alors que 20 % de la population vit déjà de plus en plus mal voire est carrément dans la misère (9 millions de personnes), en détricotant les acquis sociaux obtenus après plusieurs décennies de luttes. La gouvernance par décrets ou ordonnances a mis à terre le droit du travail, amplifie le recul de l'âge de la retraite, réforme la formation générale et professionnelle pour mieux l'adapter aux besoins du capital au détriment du développement personnel Cette remise en cause touche de plus en plus de retraités avec le blocage des pensions sécurité sociale et complémentaires depuis 2013, amputant un pouvoir d'achat souvent bien « fragile ». Loi ANI, CICE, Loi Macron, et augmentation de la CSG début 2018, remise en cause des services publics, (dégradation voire disparition,...) impactent les retraités notamment en abaissant les moyens des hôpitaux et des EHPAD. Le poids du chômage provoqué sur les comptes sociaux permet de justifier la remise en cause de l'ensemble de la protection sociale et de la politique de la

famille qui ont fait la force de notre Pays pendant des décennies. Ce contexte découle, essentiellement, des choix politiques opérés par des gouvernements qui, soit soutiennent les thèses libérales du capitalisme, soit, les acceptent avec quelques accommodements. Dans tous les cas, ils pérennisent les uns et les autres le système capitaliste, avec ses crises, ses dérives et l'aggravation des inégalités.
Face à cette situation notre syndicat entend poursuivre le débat sur la recherche d'une alternative. Sur la base d'un document établi par la Section Sud-Ouest et dans le cadre d'une prochaine Commission Exécutive élargie, une journée d'étude sera consacrée à cette question.

3. NOTRE RÔLE DE SYNDIQUE(E)S RETRAITE(E)S DANS CETTE SITUATION :

Comme retraitée et retraité aujourd'hui, comme actif hier, nous, syndiqués CGT, voulons continuer d'agir pour combattre un système capitaliste qui poursuit l'aliénation des salariés actifs ou retraités pour toujours plus de profits. Le syndicalisme retraité est à la croisée des chemins, et doit se redéfinir en se donnant les moyens de répondre aux exigences sociales d'une population de retraités en pleine expansion. La qualité de vie des retraitées et retraités est remise en cause avec de plus en plus de violence par la politique libérale de ces dernières décennies : désindexation des pensions, allongement des années de cotisations, fiscalisation étendue des pensions, non remboursement de médicaments et de soins,..., pour finir avec l'augmentation de la CSG basée non sur le montant de la pension mais sur le revenu fiscal du foyer alors que les nouveaux retraités dont les pensions ne représentent plus que 60 % de leur salaire annuel doivent souvent assurer les études, ou le chômage de leurs enfants et parfois aussi la charge de leurs parents. Ce qui impose à de nombreux retraités de poursuivre une activité professionnelle pour assurer leur quotidien (estimation : > 500 000 retraités actifs). Le contentieux revendicatif des retraités ne cesse de s'alourdir, et nécessite à la fois un engagement militant plus important qui doit s'accompagner d'un travail de terrain compliqué pour garder le contact avec les retraités et gagner les adhésions des futurs retraités.

4. DU POINT DE VUE REVENDICATIF, LA RETRAITE NE REPRÉSENTE PLUS VRAIMENT UNE RUPTURE AVEC LA VIE DE SALARIÉ.

La défense des intérêts des retraité(e)s commence quand on est actif : les conditions d'âge de départ en retraite, le montant des cotisations qui serviront à fixer le montant des retraites, les caisses de retraite complémentaire sont décidées jusqu'à présent par des accords paritaires avec les syndicats d'actifs. A Air France, les conditions d'adhésions des retraité(e)s à la mutuelle sont décidées entre les syndicats et la direction. Notre problème est de faire de l'organisation syndicale CGT dans l'entreprise une organisation pour toute la vie de salarié actif ou retraité sans oublier (comme pour les cadres) les spécificités de la vie en retraite.
Le défi pour le syndicalisme retraité est donc de se doter des moyens pour obtenir sa reconnaissance afin d'assurer la défense des revendications avec les retraités, par les retraités, tout en souffrant de la désyndicalisation générale des salariés et de leur souhait de tourner définitivement la page avec leur vie de salarié lorsqu'ils quittent le monde du travail. Compte tenu des populations en présence, celle des retraités est presque aussi nombreuse que celle des actifs (16 millions pour 22 millions d'actifs). La prise en compte des revendications des retraités n'est pas réellement assurée dans les faits par les syndicats d'actifs (plateforme revendicative et représentation

dans les instances). Par voie de conséquence elles ne sont pas considérées à leur juste hauteur par les Directions d'Entreprise ainsi que par les Pouvoirs Publics. Ceci est vrai pour les revendications spécifiques aux entreprises, comme pour les revendications nationales. Il conviendrait donc de s'organiser plus efficacement localement afin de renforcer prioritairement nos effectifs, et de porter les revendications au bon niveau pour les faire aboutir.

Ce que nous devons viser c'est un syndicat de retraités du plus grand nombre, de masse et de classe tout en associant le maximum de syndiqués à la vie de nos organisations tout en veillant à l'élévation du niveau de conscience de chacun pour des luttes en commun plus fructueuses par le moyen de formations sur la réalité sociale, économique et politique de la société dont ils font partie et dont ils sont victimes afin de les aider en apportant notre expérience collective et nos analyses.

5. L'USRAF-CGT A 34 ANS ET DES RESPONSABILITES !

Notre syndicat a la responsabilité de faire vivre l'activité et l'organisation d'un syndicat professionnel, bien en prise avec l'ensemble de sa population de retraités Air France, solidaire des autres organisations CGT des transports, capable de s'articuler avec des activités et des organisations dans les territoires. Il lutte, agit dans tous les domaines de la vie sociale, pour des contenus revendicatifs visant à améliorer notre existence : financement patronal de la Mutuelle pour les retraités, accessibilité et qualité des transports SNCF et Urbains, maintien des droits aux billets « R », revalorisation des salaires et des pensions, accès aux activités des CE et du CCE, ce sont quelques-unes des revendications que nous pouvons partager avec les salariés actifs 'Air France et leur syndicat CGT.

6. BILAN DES DECISIONS DU 11e CONGRES

Mettre le syndiqué, l'adhérent, au centre des décisions, en faire un acteur des décisions de la vie de sa section en faisant de la section le pivot de notre activité syndicale, telle était la décision du 11e congrès Des progrès inégaux ont été réalisés en ce sens : des sections ont repris ou poursuivit un travail syndical important, mais des disparités importantes subsistent. Elles sont dues pour une partie à l'augmentation de l'âge moyen des adhérents et pour une autre aux difficultés du renforcement et de la continuité syndicale. Les différences de point de vue sur les liens avec les actifs pèse aussi sur ce bilan. Le questionnement envisagé à la suite du succès de la préparation du 11e congrès s'est révélé très complexe à mettre en œuvre. Le comité général s'est réuni 2 fois.

CONCLUSIONS DU CONGRÈS

10 Points à travailler dans les mois qui viennent

1. Améliorer encore les liens de fraternité et de convivialité dans l'USRAF
2. Poursuivre le resserrement de nos liens avec le syndicat d'actifs « la CGT Air France » dans le cadre d'une commission à cinq composantes :
   - La CGTAF
   - L'USRAF
   - L'UFRT
   - L'UCR
   - La Fédération des Transports

   L'objectif est d'aboutir à des conclusions avant les élections professionnelles de 2019 (mars).
3. Monter en gamme dans la prise de conscience collective avec une journée d'étude travaillant sur le document de la Section Sud Ouest. Cette journée sera accolée à une prochaine Commission Exécutive.
4. Clarifier, renforcer et populariser nos positions en matière de protection sociale et particulièrement de complémentaire santé.
5. Poursuivre le travail pour la reconnaissance de l'USRAF par l'employeur Air France
6. Travailler à l'accès des retraité(e)s aux activités Comités d'Etablissements, Comité Central d'Entreprise et à l'entreprise.
7. Alterner les réunions entre CDG et ORY
8. Compléter le Secrétariat en lien avec les sections
9. Renforcer la CE par cooptation pour une politique de cadres syndicaux anticipée
10. Renforcer notre travail avec toutes les structures, UFRT et USR départementales avec une coopération avec d'autres USR professionnelles (RATP, ADP) en commençant par les sections où les syndiqué(e)s sont les plus disséminé(e)s (Bretagne)

Précédemment au Congrès, le Secrétariat a proposé un travail particulier avec la Section Banlieue Nord ; cette démarche sera poursuivie.

Organismes élus par le 12e Congrès

Les participants au 12e Congrès

COMMISSION EXÉCUTIVE

ALEXANDRE François	Section Sud Est
ALLIAUME Frédéric	Section Banlieue Sud
ANIBALLE Patrick	Section Sud Est
BENZRIHEM Jean	Section Sud Est
BOURCIER Bernard	Section Banlieue Nord
BOURDEL Guy	Section Sud Ouest
BRILLAC Roger	Section Bretagne
CHAZOTTES Jean-Claude	Section Sud Ouest
GROIX Michel	Section Banlieue Nord
GUELLE Marie-Claude	Section Banlieue Nord
JOURDA Hervé	Section Sud Ouest
LABROUSSE Mariette	Section Bretagne
LABROUSSE Roland	Section Bretagne
LECHENE Alain	Section Bretagne
LEVASSEUR Rémy	Section Nice
MARTIN Francis	Section Banlieue Sud
MORDENTI Frédéric	Section Sud Est
OTTAVI Jean-Charles	Section Sud Est
POITTEVIN François	Section Banlieue Nord
POSTEL Alain	Section Sud Ouest
ROBIN Bernard	Section Paris
TOUDIC Bernard	Section Banlieue Sud
TOUIL Yvon	Section Paris
VITEL Francis	Section Paris
WAGNEZ Michel	Section Sud Ouest

COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE

AUBERT Jacques	Section Banlieue Sud
ROCAMORA José	Section Sud Est
ZADIKIAN Serge	Section Sud Ouest

SECRÉTARIAT

TOUIL Yvon	Secrétaire général
BOURDEL Guy	Trésorier
CHAZOTTES Jean-Claude	Secrétaire
MARTIN Francis	Secrétaire
WAGNEZ Michel	Secrétaire

3 octobre :
Dépôt des pétitions accompagnées par des retraités mandatés venant de toute la France

9 octobre :
Journée de mobilisation décentralisée

Assemblées d'informations locales dans les USR : entre le **17 et 28 septembre**

Déclaration du Comité Général de l'UCR-CGT

Ce comité général se tient dans un contexte particulier, la lutte professionnelle des cheminots depuis maintenant plus de trois mois. Mais aussi toutes les luttes comme dans l'énergie, Air France et d'autres professions [...]

Partant des revendications, allons à la rencontre des retraités, des citoyens.

– Le comité général de l'UCR invite ses USR et UFR à se mobiliser pour faire de cet été un moment [...]de rencontre de la population partout où l'on se trouve, dans la proximité, à la ville comme à la campagne, à la montagne comme à la plage, interpellons les élus ne les laissons pas tranquille. [...]

– Sur le pouvoir d'achat, on a marqué des points, nos actions ont lancé le débat, alors continuons à enfoncer le clou. Continuons la campagne pour une loi rectificative des finances et l'augmentation générale des pensions et retraites. [...]

– Sur la question des retraites, commençons par parler du projet de la CGT avant de parler de celui de Macron, [...] pour garantir nos retraites, mais aussi celle de nos enfants et nos petits-enfants.

– Sur la syndicalisation, soyons plus offensifs, plus visibles et sachons proposer l'adhésion.

– Le comité général a décidé d'une nouvelle journée d'action décentralisée à la rentrée. [...]

Montreuil, le 26 juin 2018

Compte rendu de l'Intersyndicale du 2 juillet 2018

Excusée : CFE-CGC

• L'ordre du jour principal portait sur les suites des mobilisations concernant l'augmentation de la CSG et la bataille pour la revalorisation des pensions. [...]

1. Le 3 octobre dépôt des pétitions accompagnées par des retraités mandatés venant de toute la France. Ces délégués auront été désignés lors d'assemblées d'informations locales qui se dérouleront entre le 17 et 28 septembre. Le but de ces rencontres décentralisées sera d'informer les retraités sur les mobilisations menées, de débattre des menaces comme un nouveau blocage des pensions, notre action sur la CSG, ce qui va se jouer avec le PLFSS, répondre aux inquiétudes sur l'avenir des pensions de réversion, l'avenir des retraites, etc. [...]

2. Le 9 octobre, journée de mobilisation décentralisée

Nous sommes confrontés à la décision qui sera prise par les confédérations qui sera décidée fin août. [...]

• La prochaine intersyndicale aura lieu **le 7 septembre dans les locaux de la FSU.**

Union Syndicale des Retraités d'Air France/CGT

Résolution du 12e Congrès de l'USRAF CGT
Adressée aux salariés quittant l'entreprise

LA RETRAITE, UN NOUVEAU TEMPS DE LA VIE, LES BESOINS CHANGENT, L'ACTIVITÉ SYNDICALE CONTINUE

Vous quittez votre activité professionnelle, vos conditions de vie, liées au passage à la retraite, vont être modifiées. Le passage de salarié actif à salarié retraité va se traduire par une baisse de votre pouvoir d'achat. Votre pension qui remplace désormais votre salaire, n'en représente plus que les 2/3 environ et aucune prime ne viendra s'y rajouter. Cette baisse est d'autant plus importante que depuis avril 2013 les pensions de retraite (Sécurité Sociale + Complémentaires) n'ont quasiment pas été augmentées : 1er motif de revendication.

Elles ont même baissé pour la grande majorité des retraités d'Air France du fait de l'augmentation de 25 % de la CSG : 2e motif de revendication.

Notre sécurité sociale est mise en danger par les politiques destructrices des gouvernements successifs, au détriment de la santé des citoyens : suppressions de lits dans les hôpitaux, baisse du nombre de médicaments remboursés, de plus en plus de déserts médicaux tout ceci justifié par une vision « marchande » de la santé…

Comme ancien salarié d'Air France vous allez conserver une partie de vos droits (transports, mutuelle, activités CE et CCE), néanmoins ces droits peuvent être soumis à certaines conditions moins favorables. Pour les facilités de transport vous n'aurez plus que GP NET, pour connaître le remplissage. Pour la mutuelle vous passez dans le collège « individuel », et vous aurez progressivement (3 ans) un doublement de vos cotisations. Air France du fait de la Loi prend en charge un peu moins de 50 % de votre cotisation MNPAF tant que vous êtes en activité, **à la retraite cette participation disparaît** et vous payez « plein pot ».

Une union syndicale de retraités est là pour nous défendre, pour porter avec vous nos revendications de retraités d'Air France, c'est la CGT des Retraités, l'USRAF CGT Air France.

Crée il y a plus de trente ans (1984), elle est animée, par des syndiqués salariés-retraités d'Air France, pour défendre nos intérêts et nos droits.

Elle est la seule force syndicale organisée, parmi les 22 000 retraités de la Compagnie. Elle agit en lien étroit avec la CGT Air France.

Nous vous appelons à ne pas rester isolé(e).

REJOIGNEZ L'UNION SYNDICALE CGT AIR FRANCE

SYNDICAT USRAF-CGT AIR FRANCE
Orly Fret 693
94394 ORLY AEROGARE CEDEX
Courriel : usrairfrancecgt@gmail.com
Facebook : USR AIR FRANCE

TRANSPORTS AÉRIENS LE RETRAITÉ
Directeur de la publication : M. Yvon TOUIL - « Union Syndicale des Retraités d'Air France - CGT Orly Fret 693 - 94394 ORLY AEROGARE CEDEX » - Tél. : 01 41 56 04 04
Courriel : usrairfrancecgt@gmail.com - **Administration :** 263, rue de Paris - 93100 Montreuil - Commission paritaire n° 1119-S-07064 - **Imprimé** par Rivet Presse Edition Limoges.